

DEMANDE DE PRÊT MATÉRIEL

REVENDEUR

Société :

Contact :

Email :

Adresse :

Téléphone :

CLIENT FINAL

Société :

Contact :

Email :

Adresse :

Téléphone :

MATÉRIEL DE PRÊT

Matériel demandé en prêt :

Durée souhaitée : du

au

Livraison chez :

Revendeur

Client Final

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRÊT

La période de prêt durant laquelle les produits DWPro décrits ci-dessus sont fournis à l'emprunteur, doit être strictement respectée et sous les conditions suivantes :

1. Les produits DWPro ne doivent en aucun cas être mis en location ou faire l'objet d'une rémunération.
2. L'emprunteur s'engage à garder le matériel en toute sécurité et à le restituer tel qu'il lui a été remis (dans son emballage, accompagné de tous ses accessoires) sans compter l'usure naturelle et normale du à l'utilisation.
3. L'emprunteur s'engage à retourner le matériel à DWPro dans les délais exacts définis et à prendre les frais de réexpédition à sa charge (par ses soins, par coursier ou Chronopost).
4. Si les produits ne sont pas restitués à la date finale du prêt, la société DWPro considérera que l'emprunteur en effectue l'achat et lui seront facturés sous les références de ce bon prêt. Le paiement devra se faire immédiatement et au comptant à moins que d'autres accords n'aient été au préalable stipulés entre DWPro et l'emprunteur.
5. L'emprunteur assume la responsabilité intégrale du matériel dès sa prise en charge en nos locaux, il lui incombe notamment de se prémunir contre le vol, l'incendie, la destruction accidentelle en contractant une assurance. En cas de sinistre le matériel sera facturé au prix du matériel neuf, suivant les tarifs en cours.
6. Si l'une des conditions précisées ci-dessus ne devait pas être respectée, l'emprunteur s'engage à rembourser à la société DWPro tous les frais de remise en état ou le remboursement du produit en cas de perte.
7. En accusant réception des produits ci-dessous décrits et en signant ce bon d'accord pour prêt, l'emprunteur ou son représentant accepte toutes les conditions énumérées ci-dessus.
8. La décision de DWPro à l'égard d'une rupture d'engagement de la part de l'emprunteur envers l'une de ces conditions, est définitive et irrévocable.

Nom :

Signature précédée de la mention
«lu et accepte les conditions générales de prêt» :

Fait à :

le :

Cachet :